

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA SOCIÉTÉ A2MI

La présente vente est conclue conformément aux conditions générales ci-dessous et aux conditions particulières figurant au recto dont l'acheteur déclare avoir pris connaissance et qu'il accepte. La société A2MI se réserve le droit de changer à tout moment ses conditions générales de vente sans préavis.

I – DEVIS (devis effectué par le vendeur et qui ne fait l'objet d'aucune intervention en SAV)

- 1.1 Lorsqu' un devis est établi il ne fait l'objet d'aucun règlement.
- 1.2 Les prix indiqués sur le présent document sont à titre indicatif.
- 1.3 La société A2MI se réserve le droit de modifier ses tarifs sans préavis et dans la limite des stocks disponibles.
- 1.4 **Article L121-23** : les opérations visées à l'article L. 121-21 doivent faire l'objet d'un contrat dont un exemplaire doit être remis au client au moment de la conclusion de ce contrat et comporter, à peine de nullité, les mentions suivantes : 1° Noms du fournisseur et du démarcheur ; 2° Adresse du fournisseur ; 3° Adresse du lieu de conclusion du contrat ; 4° Désignation précise de la nature et des caractéristiques des biens offerts ou des services proposés ; 5° Conditions d'exécution du contrat, notamment les modalités et le délai de livraison des biens, ou d'exécution de la prestation de services ; 6° Prix globaux à payer et modalités de paiement ; en cas de vente à tempérament ou de vente à crédit, les formes exigées par la réglementation sur la vente à crédit, ainsi que le taux nominal de l'intérêt et le taux effectif global de l'intérêt déterminé dans les conditions prévues à l'article L. 312-1 ; 7° Faculté de renonciation prévue à l'article L. 121-25, ainsi que les conditions d'exercice de cette faculté et, de façon apparente, le texte intégral des articles L. 121-1, L. 121-24, L. 121-25 et L. 121-26.
- 1.4.1 **Article L121-24** : le contrat visé à l'article L. 121-23 doit comprendre un formulaire détachable destiné à faciliter l'exercice de la faculté de renonciation dans les conditions prévues à l'article L. 121-25. Un décret en Conseil d'Etat précisera les mentions devant figurer sur ce formulaire. Ce contrat ne peut comporter aucune clause attributive de compétence. Tous les exemplaires du contrat doivent être signés et datés de la main même du client.
- 1.4b **Article L121-25** : dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le client a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue. Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L. 121-27.
- 1.4.2 **Article L121-26** : avant l'expiration du délai de réflexion prévu à l'article L. 121-25, nul ne peut exiger ou obtenir du client, directement ou indirectement, à quelque titre ni sous quelque forme que ce soit une contrepartie quelconque ni aucun engagement ni effectuer des prestations de services de quelque nature que ce soit. Toutefois, la souscription à domicile d'abonnement à une publication quotidienne et assimilée, au sens de l'article 39 bis du code général des impôts, n'est pas soumise aux dispositions de l'alinéa précédent dès lors que le consommateur dispose d'un droit de résiliation permanent, sans frais ni indemnité, assorti du remboursement, dans un délai de quinze jours, des sommes versées au prorata de la durée de l'abonnement restant à courir. En outre, les engagements ou ordres de paiement ne doivent pas être exécutés avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 121-25 et doivent être retournés au consommateur dans les quinze jours qui suivent sa rétractation. Les dispositions du deuxième alinéa s'appliquent aux souscriptions à domicile proposées par les associations et entreprises agréées par l'Etat ayant pour objet la fourniture de services mentionnés à l'article L. 7231-1 du code du travail sous forme d'abonnement.

II – CONDITIONS DE PAIEMENT

- 2.1 Toute vente devra être validée par le paiement d'un acompte au moins égal à 40% de son montant.
- 2.2 Les prix facturés sont ceux en vigueur au moment de la commande.
- 2.3 Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de la commande. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.
- 2.4 Sauf disposition contraire prévue au recto du présent document, toutes nos ventes sont effectuées au comptant, sans escompte et payables avant l'enlèvement de la marchandise ou lors de sa livraison.
- 2.5 Vente à crédit : le client devra faire la demande de crédit au moment de la conclusion de la commande. La marchandise ne pourra lui être remise qu'après acceptation du dossier par l'Organisation de Crédit et coulement du délai de rétractation fixé par la loi.
- 2.6 Réserve de propriété : les marchandises, objet de la présente vente restent la propriété entière de A2MI jusqu'à son règlement complet et définitif. En cas d'impayé, A2MI se réserve la possibilité, soit d'exiger le paiement intégral, soit de reprendre la totalité des marchandises. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leurs prix si elles ont déjà été revendues. (L.01 du 12 mai 1980).
- 2.7 Tout retard dans les paiements entraîne immédiatement et sans mise en demeure le paiement d'une pénalité de retard égale à 3 fois le taux d'intérêt légal du prix total des marchandises par mois de retard.
- 2.8 1er janvier 2013, loi de simplification du droit du 22 mars 2012, tout retard de paiement donnera désormais lieu, en plus des pénalités de retard, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement pour frais de recouvrement au profit du créancier. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du 1 de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros ; elle sera due de plein droit et sans formalité par le professionnel en situation de retard.

III – MODIFICATION OU ANNULLATION DE LA VENTE

- 3.1 Les ventes font l'objet d'un document écrit et sont accompagnées du paiement de l'acompte fixé par le présent document.
- 3.2 Aucune vente ne peut être modifiée sans accord écrit. Les commandes spéciales ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une modification dès lors qu'elles ont reçu un début d'exécution.
- 3.3 Aucune marchandise ne pourra être reprise sans l'accord express et préalable de la société A2MI ou elle a été achetée.
- 3.4 **Toute somme versée pour une commande sera considérée comme perdue par le client si celui-ci veut annuler la vente. (Art L.114-1)**
- 3.5 **Dans le cas où la société A2MI accepte la demande d'annulation de la vente faite par le client, la société A2MI se réserve le droit de demander des dommages et intérêts pour les frais engagés.**

IV – LIVRAISON

- 4.1 Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise, ou de réclamer des dommages et intérêts.
- 4.2 Pour les marchandises expédiées, le transfert des risques – et notamment le risque de transport – s'opère dès la sortie du bureau ou du magasin ou du dépôt.
- 4.3 Lorsque les livraisons sont effectuées par la société A2MI, le coût est à la charge du client, selon le tarif indiqué auparavant par un des vendeurs. Nos livreurs ne peuvent laisser la marchandise sans le paiement intégral de la facture. Le client doit faire les réserves immédiatement au livreur sur le bon de livraison et adresser sa réclamation à la société A2MI en cas d'avarie ou de litige dans un délai maximum de 3 jours. En cas d'enlèvement différé, le client doit prendre livraison de la marchandise dans un délai maximum d'un mois après la date de disponibilité qui lui aura été indiquée. Après ce délai le magasin pourra disposer de la marchandise et conservera toutes les sommes versées, à titre d'indemnité, sans préjudice de la possibilité de réclamer le coût, notamment pour les commandes spéciales.
- 4.4 Aucune marchandise ne sera réparée ou échangée passé un délai de huit jours, possibilité d'échange sous 7 jours avec emballage d'origine, pour un matériel neuf ne convenant pas à la demande du client, par un matériel plus approprié.
- 4.5 Aucun matériel sera remboursé, un échange sur un matériel plus approprié sera effectué, ou un avoir sera établi.

V – GARANTIE

- 5.1 Tout matériel acheté neuf à la société A2MI fait l'objet d'une garantie (hors consommable : cartouche d'encre, CD-ROM vierge, etc..)
 - 5.2 Si aucune garantie n'est précisée sur la présente vente, la garantie est de 1 an pièce.
 - 5.2a La garantie de tout produit est ordonnée par le constructeur et effectuée par la société A2MI sauf imprimante, moniteur et cas particuliers.
 - 5.3 Tout matériel faisant l'objet d'une garantie, l'intervention SAV se fait sous 48H ouvrées pour les pannes de premier niveau.
 - 5.4 Les pannes de premier niveau sont : changement de lecteur CD-ROM, lecteur disquette, mémoire, alimentation, …
 - 5.5 Les pannes de premier niveau se font sous 48H ouvrées dans la limite des stocks disponibles et de l'actualité des pièces.
 - 5.5a Si la panne n'est pas une panne de premier niveau, la réparation se fait sous 72H minimum.
 - 5.6 Si lors d'une réparation, l'étiquette de garantie collée sur le matériel est détériorée, cela prouve que le matériel a été ouvert, par conséquent la garantie n'aura plus d'effet.
 - 5.6a Pour tout retour de matériel, faisant l'objet d'une garantie, l'étiquette du constructeur ou du fournisseur ou celle de la société A2MI n'y sont plus, la garantie n'aura plus effet et sans recours.
- 5.6b **En cas de matériel modifié physiquement ou pièce manquante sur le produit, aucune garantie ne sera acceptée et sans recours.**
- 5.6c Pour les imprimantes, multifonctions ou copieurs la garantie sera refusée si des consommables autres que ceux de la marque d'origine sont utilisés (Cartouches rechargés ou compatibles…)
- 5.7 La garantie est exclusivement limitée au seul remplacement de la marchandise reconnue défectueuse par le fournisseur. En aucun cas, la société A2MI ne pourra être tenue responsable.
- 5.8 Lors du retour du matériel, la société A2MI n'acceptera aucune réclamation d'avarie ou autre par le client. Le client se doit de vérifier lui-même le bon état du matériel.
- 5.9 Le matériel ordinaire (tout type, imprimante, écrans…) est garantie 2 ans selon le scénario suivant : première année de garantie, la garantie est gérée par A2MI auprès des constructeurs et/ou fournisseur et la deuxième année c'est au client de se rapprocher du constructeur directement afin de faire valoir la deuxième année de garantie. A2MI ne peut pas être tenue responsable concernant le retour constructeur quelque soit le problème ou la solution apportée pour cette deuxième année de garantie. A2MI se garde la possibilité de proposer sous prestation facturable son aide pour prendre contact avec le constructeur et de négocier la meilleur solution sans garantie de résultat, le client ne pourra pas tenir A2MI responsable si la solution apportée ne correspond pas à ses attentes.

VI – SERVICE APRÈS VENTE – SERVICE TECHNIQUE – CONTRAT DE MAINTENANCE – PACK D'HEURES - TICKET D'INTERVENTION

- 6.1 Pour tout matériel garanti ou non, faisant l'objet de notre service de réparation, la société A2MI se décharge de toute responsabilité sur les défaillances concernant le matériel, logiciels, et les données éventuellement perdues, survenues lors d'une intervention.
- 6.2 Tout matériel sortant de la société A2MI fait l'objet d'une intervention SAV, est garanti 15 jours sauf pour tout problème de virus, malwares, trojans et installation de logiciels incompatibles avec le système d'exploitation en place.
- 6.3 Les 15 jours de garantie ne s'appliquent que sur la partie des interventions effectuées.
- 6.4 Les devis faisant l'objet d'une intervention en SAV sont facturés au tarif en vigueur.
- 6.5 Les devis sont sous réserve d'une utilisation plus poussée et/ou d'une panne aléatoire.
- 6.6 Pour toute intervention SAV, la société A2MI se donne le droit de modifier le tarif de l'intervention si le technicien passe plus de temps que ce qui était prévu et cela sans préavis et sans consultation auprès du client.
- 6.7 La société A2MI se dégage de toute responsabilité concernant les incompatibilités matériels et/ou logiciels qui peuvent survenir lors de l'achat de produit(s) effectué par le client (exemple : disque dur, mémoire, processeur, …).
- 6.8 Les différents services de maintenance ou SAV seront assurés toute l'année pendant les jours et heures d'ouverture de la société A2MI, du lundi au vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- 6.9 Les contrats de maintenances et les packs d'heures prennent uniquement en charge le matériel présent au sein de la société ou chez le particuliers lors de la signature de ce dernier. Tous matériels et installations acquis après la validation d'un des contrats (pack d'heures ou contrat de maintenances) feront l'objet d'un nouveau devis pour leur prise en charge, il en est de même pour les formatages, réinstallations, sauvegardes de données ou tous travaux dû à un problème technique tel que le piratage, virus, récupération de données feront également l'objet d'un nouveau devis pour la remise en route.
- 6.10 La société A2MI ne peut être tenue pour responsable en cas d'attaque d'un ransomware * ou rançongiciel* sur une installation qui elle a réalisée qu'elle soit du type matériel ou logiciel. Les produits et logiciels proposés par la société A2mi sont protégés dans la mesure du possible contre ses attaques, aucun logiciel ou produit ne sont infaillibles et sécurisés totalement. Toutefois A2mi mets ses clients en garde contre les méthodes employées par les ransomwares (ex : réception de mail avec lien) cependant le client reste responsable de ses actions sur son outil informatique ou lors de ses navigations sur internet et les téléchargements. En aucun cas le client ne pourra réclamer dédommagement pour un éventuel incident de ce genre. En cas de demande d'intervention pour un problème de ransomware ou rançongiciel, la société A2MI se garde le droit de facturer au temps passé son intervention même pour les clients qui possèdent un contrat de maintenance en cours de validité et sans obligation de résultat.
 - * Un ransomware, ou rançongiciel, est un logiciel malveillant qui prend en otage des données personnelles. *Pour ce faire, un rançongiciel chiffre des données personnelles puis demande à leur propriétaire d'envoyer de l'argent en échange de la clé qui permettra de les déchiffrer.*
- 6.11 Pour tout réparation inférieure ou égale à 50€ HT (cinquante euros), il ne sera pas effectué de devis.
- 6.12 Toute demande d'intervention dans le cadre d'un contrat de maintenance, de pack d'heures, de ticket d'intervention faite le vendredi après 15h sera traitée le lundi de la semaine suivante.
- 6.13 Diagnostique établi par le client. Les pièces ne sont ni échangeables ni reprises en cas d'erreur de diagnostic. A2MI ne peut être tenue responsable en cas d'erreur
- 6.14 Le contrat de maintenance ne couvre que le(s) matériel(s) et logiciel(s)(sauf si hotline) vendu par la société A2MI sauf en cas d'accord conclu entre les deux parties et que ce dernier est mentionné sur le contrat ou sur la facture. Si une intervention a lieu hors des conditions écrites au-dit contrat ou sur la facture, il pourra y avoir une facturation supplémentaire.

VII – LOCATION – PRÊT DE MATÉRIEL

- 7.1 Toute location ou prêt de matériel sera facturé au tarif en vigueur, responsable d'un dysfonctionnement survenant après l'installation et la mise en route sur site.
- 7.2 Pendant toute la durée de la location ou prêt, seul l'emprunteur sera responsable du matériel.
- 7.3 La société A2MI se réserve le droit d'exiger une caution de garantie pour tout prêt ou location d'un appareil suivant le coût de ce dernier.
- 7.4 L'emprunteur se verra dans l'obligation de restituer le matériel prêté ou loué dans son emballage d'origine et dans le même état de fonctionnement que lorsqu'il lui a été remis.
- 7.5 Si toutefois à la restitution du matériel, une dégradation, un manque, un défaut de celui-ci ou de ses accessoires étaient constaté, la société A2MI se réserve le droit de réclamer un dédommagement égal au prix du matériel neuf en question.
- 7.6 Location de logiciels (NAS en ligne, développement Web) ou de mise à disposition de suite en ligne : Aucune maintenance n'est incluse dans cette mise à disposition et aucune modification ou aucun ajout d'élément sera prise en charge par A2MI. Dans le cas où le client souhaite apporter une modification ou un ajout, la faisabilité doit être vérifiée sans avoir la certitude de la réalisation et si l'éditeur accède à la demande dans ce cas un devis complémentaire sera rédigé et une facturation supplémentaire sera donc faite.
- 7.7 Location matériels : Aucune maintenance n'est incluse dans cette mise à disposition. Toute demande d'intervention sur du matériel en location quelque soit le matériel sera facturé en sus de la facturation mensuelle ou trimestrielle de cette location. La société A2MI ne peut être tenue

VIII – RÉCUPÉRATION DE DONNEES

- 8.1 La phase de diagnostic est proposée avec un coût forfaitaire fixe dans un délai défini par le niveau de service choisi. La société A2MI informera le client dès résultats de cette phase de diagnostic, en adressant, par courrier, télécopie ou e-mail, un compte-rendu sur panne accompagné d'un devis pour la récupération des données. Le client pourra alors, renvoyant à la société A2MI le devis dûment accepté et signé (qui, des son acceptation par la société A2MI, deviendra partie intégrante des présentes conditions), autoriser la société A2MI à débiter la phase de récupération de données de son compte bancaire. Le devis de la prestation de service sera communiqué au client et les interventions effectuées.
- 8.2 A réception du devis dûment complété et signé par le client, la société A2MI fournira ses meilleurs efforts pour l'exécution des prestations de réparation, récupération et/ou reconstruction des données selon les modalités et les conditions financières figurant sur le devis. A l'issue de cette prestation, et sous réserve de la récupération / réparation des données du client, ces données seront expédiées au client sur le support déterminé dans le devis.
- 8.3 Le client reconnaît que son matériel et/ou ses données sont d'ores et déjà dans un état endommagé et accepte sans réserve que les efforts de la société A2MI pour la préparation et l'exécution des prestations de la mission peuvent avoir pour conséquences la destruction du matériel, la perte des données ou un endommagement supplémentaire de ces derniers. La société A2MI décline toute responsabilité pour tout dommage supplémentaire éventuellement infligé au matériel et/ou aux données du client, et pour les garanties des supports ou équipements pouvant s'en trouver annulées lors de ses tentatives d'exécution complète de la mission.
- 8.4 Le client dispose d'un délai de 15 jours à compter de la signature du bon de livraison lui transmettant le support contenant les données récupérées pour informer la société A2MI des difficultés éventuelles qu'il rencontre dans l'utilisation et l'exploitation de ce support. Pendant cette période, la société A2MI conservera une copie des données récupérées et, au besoin, s'engage à transmettre dans les meilleurs délais une copie supplémentaire au client. En aucun cas, la copie effectuée par la société A2MI ne saurait être considérée comme une copie d'archivage réalisée pour le compte du client, ce dernier devant faire son affaire personnelle de l'archivage de ses données.
- 8.5 Il est expressément convenu entre les parties que la société A2MI est soumise à une obligation de moyens. Le client déclare avoir été informé que la société A2MI ne saurait, en aucun cas, accorder au client une quelconque garantie pour tous produits ou services réalisés en exécution des présentes, compte tenu de la nature particulière et complexe des prestations et du fait que le support ainsi que les données transmises par le client à la société A2MI sont présumés endommagés et/ou détruits, et ce préalablement au démarrage des prestations par la société A2MI.

IX - PUBLICITÉ – COMMUNICATION – SITE INTERNET

- 9.1 Les logos, plaquettes, brochures, sites internet, … livrés par la société A2MI sont des créations originales. La société A2MI apporte toute son attention à ce qu'elles le soient. Cependant, étant donné la multitude des marques existantes et la récurrence de certains thèmes ou symboliques, il se peut que parfois, un logo comporte certains traits de ressemblance avec un autre logo. Il ne pourrait s'agir que d'un hasard et la société A2MI ne peut en aucun cas être tenue responsable d'éventuels problèmes juridiques.
- 9.2 Le bon à tirer, signé par le client, dégage la responsabilité de la société A2MI, sous réserve des corrections portées sur le bon (si la société A2MI est chargée de l'impression). Lorsque l'absence d'un bon à tirer résulte de la volonté ou du fait du client, la responsabilité de l'industriel graphique ainsi que la société A2MI est dérogée. A défaut de bon à tirer, la responsabilité du client est entière. La société A2MI n'est en aucun responsable si le client réalise l'impression de ses travaux chez un imprimeur tiers. **Tout signature du bon à tirer par le client confirme son accord avec le bon à tirer, cette décision est irrévversible.**
- 9.3 Les couleurs, calages et copies indiqués comportent des tolérances d'usage dans l'industrie; les tons indiqués ne peuvent être reproduits que dans la mesure de l'état de la technique (jour de la commande à l'imprimeur). Lorsque le bon à tirer ne reproduit pas la couleur d'impression et que celle-ci correspond à celle d'un nuancier, la référence de cette couleur doit figurer sur la commande. En cas de litige, la responsabilité de la société A2MI ne peut être engagée que si le client a validé et accepté les épreuves du produit réalisé. Fidélité des couleurs : les fichiers livrés par la société A2MI comportent des informations colorimétriques numériques optimisées. Toutefois, selon les modes de reproduction, la qualité ou le réglage des environnements matériels et logiciels utilisés, des variations de chromie peuvent apparaître. Certaines variations sont techniquement inévitables. La société A2MI ne saurait en aucun cas en être tenue responsable.
- 9.4 Sauf dispositions contraires écrites, la société A2MI pourra diffuser toutes créations réalisées pour le client à des fins de "présentations de créations" sur tous types de supports sans limitation de durée. Sauf dispositions écrites contraires, ou mentions particulières écrites sur le devis et sur le bon de commande.
- 9.5 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.
- 9.6 Le client doit fournir la totalité des textes, informations relatives aux réalisations de manière numérique (par courriel, par document de traitement de texte) ainsi que la quantité nécessaire numériquement des dits documents. La société A2MI ne sera en aucun cas responsable en cas d'informations fausses, expriées ou mensongères. Tous types de changement de quelque sorte que ce soit, tout type de correction de langage (fautes, conjugaisons, syntaxe…), de suppression de toutes sortes feront l'objet d'une facturation supplémentaire en dehors du devis ou du bon de commande.
- 9.7 La société A2MI, dans le cas de la création d'un logo, s'engage à fournir un format numérique exploitable sur plusieurs formats à la taille nécessaire. Si le client, d'après le devis ou bon de commande, se doit de fournir un ou plusieurs logos, ce dernier s'engage à donner des logos séparés écrit. Qualité de reproduction des logos livrés : les fichiers numériques livrés par la société A2MI sont adaptés aux utilisations courantes, à savoir diffusion sur internet, en environnement bureautique et en environnement * professionnel de la chaîne graphique (PAO).
- 9.8 La société A2MI peut, sur demande écrite du client, proposer un hébergement internet du site web réalisé. Ce dernier sera soumis à une tarification spéciale sous réserve d'accord avec la société A2MI dont les prix seront assignés par la société A2MI. L'hébergement d'un site internet par la société A2MI doit faire l'objet d'un accord séparé écrit et doit respecter les exigences techniques voulues selon le premier accord décidé entre les deux parties. La société A2MI se réserve le droit de supprimer ou suspendre la publication du dit site si au moins une des conditions n'est plus remplies.

Toute modification autre que la correction de bugs sera soumise à facturation (suite à l'acceptation du devis). Si le client, après relance par lettre recommandée avec accusé de réception ne signifie plus son intérêt par la mise en ligne de la réalisation, le site sera immédiatement et définitivement retiré des serveurs, de manière définitive et sans responsabilité de la mauvaise fonctionnalité, en cas de changement non prévu dans le devis ou bon de commande, de l'hébergement du site internet par le client sur un serveur tiers. Tout changement technologique donnera lieu à un nouveau devis. La société A2MI ne pourra être tenue responsable en cas de mise à jour, en conséquence de celui-ci qui rendrait obsolète le travail fourni.

- 9.9 Le site ne sera mis en ligne qu'une fois les conditions suivantes remplies :

- Chartre graphique validée par la société A2MI et par le client
- Totalité des documents nécessaires à la réalisation du site internet (textes, images, vidéos, sons) fournie.
- 9.10 Compte tenu des pratiques admises dans la profession et des contraintes techniques liées à nos fabrications, notre Société n'est pas tenue d'assurer la livraison de l'exacte quantité prévue à la commande. Le client est tenu d'accepter une tolérance en plus ou en moins de 5 % des quantités prévues.
- 9.11 Délai de modification et mise à jour des sites en contrat mensuel : Si aucun délai n'est mentionné sur les factures et devis le délai moyen d'intervention sur un site pour ajout de contenu et modification de la mise en forme est de 10 à 15 jours.
- 9.12 Le service web et communication sont fermés les trois dernières semaines du mois d'août chaque année. De ce fait, nous ne pourrions effectuer aucune modification cependant toutes les demandes seront traitées au retour de cette période.
- 9.13 Aucun texte ne sera rédigé par le développeur, le client doit fournir les données (photos, textes, logo …) sans les informations le site sera mis en ligne pour référencement sans contenu complet.Nous pouvons vous proposer une aide dans la rédaction de votre contenu sur demande de devis. Une personne étudiera avec vous et vous proposera votre contenu selon votre besoin.
- 9.14 La mise en place d'une boîte mail prix en charge par la main d'oeuvre tarifée dans un devis correspond à l'installation sur 1 PC et sur 1 smartphone. Pour tout ajout sur un matériel en sus, une facturation éventuelle pourra être demandée.
- 9.15 L'hébergement du Site internet incombe au CLIENT, sauf disposition écrite contraire. Sur demande du CLIENT, A2MI peut conseiller le CLIENT sur les partenaires potentiels pouvant héberger le Site internet, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée au titre des conseils données.
- 9.16 Dans l'hypothèse où le CLIENT souhaiterait confier à A2MI l'hébergement du Site internet, A2MI n'aura que le rôle d'intermédiaire entre le Client et le Partenaire hébergeur, les conditions techniques et commerciales d'hébergement du Site internet du Partenaire hébergeur étant définitivement réglées avec le CLIENT. A l'égard de toute responsabilité d'A2MI en cas de dysfonctionnements et/ou de préjudice causé au CLIENT. En cas d'hébergement du Site internet par A2MI ou l'un de ses partenaires hébergeur, le CLIENT s'engage à fournir à A2MI l'ensemble des identifiants lui permettant de se connecter. Délégation technique mandat pour la technique. A ce titre, par le présent Contrat, le CLIENT donne mandat à A2MI pour contracter au nom et pour le compte du CLIENT envers tout prestataire d'hébergement, et s'engage à nommer A2MI comme déléguataire technique pour la réalisation des Prestations sur le serveur du partenaire hébergeur.
- 9.17 Lorsque l'hébergement du Site internet commandé par le CLIENT et réalisé par A2MI est réalisé par un partenaire hébergeur, les conditions contractuelles du partenaire seront communiquées au CLIENT sur simple demande et seront en tout état de cause opposables au CLIENT, lesdites conditions faisant partie intégrante du Contrat.
- 9.18 En cas d'évolution des demandes du CLIENT après validation du cahier des charges, A2MI fournira au CLIENT un devis complémentaire. En cas de défaut d'accord du CLIENT sur ledit devis complémentaire, A2MI n'effectuera que les prestations prévues au Devis et/ou au Cahier des Charges initialement arrêté entre les Parties.

9.19 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.20 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.21 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.22 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.23 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.24 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.25 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.26 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.27 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.28 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.29 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.30 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.31 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.32 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.33 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.34 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.35 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.36 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.37 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.38 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.39 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.40 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.41 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.42 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.43 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.44 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.45 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.46 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.47 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.48 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.49 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'engage en aucun cas la société A2MI. Le client veillera à ce que l'utilisation des images qu'il fournira à la société A2MI ainsi que les images utilisées par la société A2MI respectent le droit à l'image, les bonnes moeurs ainsi que les ayants droit dépositaires des dits images.

9.50 L'ensemble des images utilisées avant, pendant et après les créations est sous la complète responsabilité du client et n'